

Les critères et les dates d'admission sont communiqués sous réserve des votes des instances.

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Vous allez candidater pour le **Master 2 Psychothérapies** de l'Université Toulouse Jean-Jaurès, parcours professionnel de la Mention « Psychologie Clinique, Psychopathologie et Psychologie de la santé ».

Capacité d'accueil maximale pour l'année universitaire 2018-2019 : **33**

Ce parcours **donne accès au titre de psychologue**.

Public : formation initiale et formation continue

Pour une **reprise d'études** (salariés, demandeurs d'emploi, etc.) contacter, Annick PUZENAT

(annick.puzenat@univ-tlse2.fr - [05 61 50 41 02](tel:0561504102))

Pour un **contrat de professionnalisation** (étudiants en formation initiale, demandeurs d'emploi, etc.), contacter Cécile GADIOT (cecile.gadiot@univ-tlse2.fr - [05 61 50 48 56](tel:0561504856))

Vous trouverez ci-joint le dossier de candidature à déposer en mains propres ou à envoyer (en recommandé avec accusé réception) à :

AU PLUS TARD le 22 juin 2018 le cachet de la poste faisant foi.

Université Toulouse Jean-Jaurès
UFR de Psychologie
Patricia Dejumné
Master 2 Psychothérapies
5 Allées Antonio Machado
31058 Toulouse cedex 9

La sélection s'organise en trois étapes :

La recevabilité des dossiers

La phase d'admissibilité : évaluation des dossiers de candidature

La phase d'admission sur entretien

Note importante : Les candidats peuvent être admissibles condition de validation du master 1 au 17 juillet 2018.

A la date du 22 juin 2018, le mémoire devra avoir été soutenu et le rapport de stage rendu. Un dossier sera considéré comme incomplet s'il manque plus de deux notes de M1 (hors rapport de stage).

Cordialement,

Les Responsables du Master
Stacey CALLAHAN
Henri CHABROL

Etape 1 - Recevabilité du dossier

Le **Master 2 Psychothérapies** s'adresse plus spécifiquement à des étudiants :

- Qui ont effectué un parcours identifié en psychopathologie, psychologie de la santé et neurosciences.

Les étudiants ayant réalisé leur cursus dans une autre université que Toulouse II, sont invités à détailler dans leur dossier de candidature le contenu des enseignements validés en psychopathologie et psychologie clinique.

- Qui ont effectué un stage de 200h ou 175h pour les années antérieures à 2015-2016, sous la responsabilité d'un psychologue clinicien dans un service médico-social qui s'adresse à des populations d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficultés psychologiques (hôpital psychiatrique, hôpital de jour psychiatrique, clinique psychiatrique, Centre Médico-Psychologique (CMP), Centre Médico-Psycho-Psychologique (CMPP), Institut Thérapeutique Éducatif Pédagogique (ITEP), associations, etc ;
- A défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) prérequis dans le cadre de la validation des acquis :
 - au titre du décret du 16 avril 2002 (VES) : dossier à retirer au secrétariat de l'UFR de psychologie
 - au titre du décret du 23 août 1985 (VA85) : contact cellule VAE
 - au titre du décret du 26 avril 2002 (VAE) : contact cellule VAE

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE MASTER 2 « Psychothérapies »

Copies des diplômes obtenus ou résultats de la VAE (pour les diplômes obtenus à l'étranger, joindre une photocopie du diplôme, les relevés de notes, ainsi que leurs traductions en français).

Copies des relevés de notes de licence et maîtrise ou M1

Copies du rapport de stage (maximum 5 pages)

2 enveloppes timbrées (tarif normal) à vos nom et adresse pour les réponses (aucune réponse ne sera donnée par téléphone).

Veillez noter que les annexes 1 et 2 (Appréciations des directeurs/maîtres de stages) doivent nous parvenir sous enveloppe fermée et cachetée avec la signature des personnes qui les ont remplies ; toute entorse à ce tte obligation entraînera le rejet automatique du dossier.

Les pièces mentionnées ci-dessus seront contenues dans une chemise rigide grise (à élastiques et à 3 rabats) en indiquant sur la couverture les nom et prénoms du (de la) candidat(e).

**ATTENTION : Prenez vos précautions, les dossiers incomplets ou retardataires ne seront pas traités
NE PAS JOINDRE D'ORIGINAUX CAR AUCUN DOSSIER NE SERA RESTITUE.**

Le dossier complet doit être déposé en mains propres ou envoyé (en recommandé avec accusé réception) à l'UFR de Psychologie :

AU PLUS TARD le vendredi 22 juin 2018 minuit, le cachet de la poste faisant foi.

UFR de Psychologie
Université de Toulouse II Jean Jaurès – Campus du Mirail
Master 2 Psychopathologies et psychothérapies Patricia
Dejumné
5, allées Antonio Machado
31058 Toulouse Cedex 9
Tél : 05 61 50 48 26 – patricia.dejumne@univ-tlse2.fr

Note importante : Les candidats peuvent être admis sous condition de validation du master 1 au 17 juillet 2018.

A la date du 22 juin 2018, le mémoire devra avoir été soutenu et le rapport de stage rendu. Un dossier sera considéré comme incomplet s'il manque plus de deux notes de M1 (hors rapport de stage).

1. ÉTAT CIVIL Coller Photo

ici

Nom :

Nom marital :

Prénoms :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal / Ville / Pays :

Téléphone(s) :

Courrier électronique :

Profession :

N° INE :

Bac : Série :

Année :

2. CURSUS UNIVERSITAIRE

Veillez indiquer votre moyenne en M1 : _____

Diplôme	Obtenu (année)	En cours (date prévue)	Mention	Etablissement d'enseignement supérieur

Langue	Pratique (lue, écrite, parlée)	Niveau

3. Mémoire de Master 1 (ou Maîtrise)

Titre :

Population étudiée :

Directeur de Recherche (Nom, Prénom, statut et institution) (joindre appréciation du directeur en annexe) :

Résumé *scientifique* du mémoire (Théorie, objectif(s), hypothèse/question, méthode, résultats, conclusion)

Maximum 1 page dactylographiée

4. Stages

Veillez indiquer les stages réalisés depuis votre inscription dans l'enseignement supérieur
Mettre en annexe une photocopie d'attestation pour CHAQUE STAGE indiqué.

Année	Durée	Institution	Population

5. Activités extra-universitaires

Travail

Avez-vous travaillé pendant vos études ? OUI NON

Pendant l'année scolaire ? OUI NON

Si oui, veuillez indiquer à quel rythme vous avez travaillé pendant l'année scolaire (moyenne d'heures hebdomadaires) :

Sinon, quel travail avez-vous fait pendant les vacances scolaires ?

Veuillez résumer dans le tableau suivant vos expériences au travail ; mettre en annexe un justificatif de chaque travail (bulletin de salaire, attestation d'employeur, etc)

Année	Entreprise/Organisation et sa localisation	Intitulé d'emploi	Heures hebdomadaires

Autres activités

Veuillez indiquer brièvement vos autres activités extra-universitaires (sports, associations, etc)

6. Motivation et projet professionnel (ne pas dépasser 1 page dactylographiée)

Je certifie l'exactitude des informations portées sur ce dossier de candidature

Lieu, Date

Signature

UFR de Psychologie

Fiche de candidature 2018-2019

Mention : Psychologie Clinique, Psychopathologie et Psychologie de la Santé

Parcours : Psychothérapies

Candidat(e) Nom, Prénom :

ANNEXE 1 : Appréciation du directeur de mémoire M1/Maîtrise

A REMETTRE A L'ÉTUDIANT(E) SOUS ENVELOPPE FERMÉE ET CACHETÉE AVEC VOTRE SIGNATURE

Nom, prénom :

Fonction, institution :

Veillez répondre aux questions suivantes concernant le/la candidat(e) en cochant la case correspondante :

a. Autonomie de l'étudiant (recherches bibliographiques, stages, rédaction, etc)

- 3 = L'étudiant(e) a démontré un niveau élevé d'autonomie en ce qui concerne ses recherches bibliographiques, travaux sur le terrain, etc, sans pour autant être complètement sans contacts avec son directeur
- 2 = L'étudiant(e) a été excessivement autonome (peu ou pas de contacts avec son directeur) mais avec un succès au niveau de son travail et au niveau du terrain
- 1 = L'étudiant(e) a manqué d'autonomie et était souvent en difficulté, avec recours régulier à son directeur
- 0 = L'étudiant(e) était incapable de mener à bien sa recherche sans aide/supervision constante

b. Pertinence de la recherche réalisée

- 3 = L'étude était très pertinente en ce qui concerne son hypothèse et sa mise en place et serait peut-être publiable
- 2 = L'étude est très intéressante et sa méthode/organisation/etc sont d'une bonne qualité mais elle reste non-publiable
- 1 = L'étude a des manques à plusieurs niveaux mais remplit les conditions de M1 ; la recherche n'était pas le point fort de l'étudiant
- 0 = L'étude a rempli les conditions (à peine) d'acceptabilité pour les requis du M1.

c. En ce qui concerne le projet professionnel de devenir clinicien

- 3 = L'étudiant(e) démontre la motivation ET la maturité requises pour être psychologue clinicien
- 2 = L'étudiant(e) démontre soit la motivation, soit la maturité pour devenir psychologue clinicien
- 1 = L'étudiant(e) a des manques au niveau de sa motivation/maturité, mais a des qualités qui pourraient l'aider à dépasser ces manques
- 0 = Vu sa motivation et/ou maturité manquante(s), l'étudiant(e) n'est pas en mesure de devenir psychologue clinicien en ce moment

d. Attitude de la motivation de l'étudiant

Concernant la motivation de l'étudiant(e) que vous avez pu constater pendant votre collaboration (que l'on peut mesurer par divers moyens, (par exemple, le désir de réaliser des lectures supplémentaires, tout travail supplémentaire (stage, recherche, etc)

- 3 = L'étudiant(e) démontre un niveau très élevé de motivation
- 2 = L'étudiant(e) démontre un niveau adéquat de motivation
- 1 = L'étudiant(e) semble manquer un peu de motivation
- 0 = L'étudiant(e) démontre très peu ou pas du tout de motivation

Veillez nous faire part de tout autre commentaire ci-dessous et/ou au recto de cette feuille

Signature et cachet de l'institution

UFR de Psychologie

Fiche de candidature 2018-2019

Mention : Psychologie Clinique, Psychopathologie et Psychologie de la Santé

Parcours : Psychothérapies

Candidat(e) Nom, Prénom :

ANNEXE 2 : Appréciation du Maître de stage

A REMETTRE A L'ÉTUDIANT(E) SOUS ENVELOPPE FERMÉE ET CACHETÉE AVEC VOTRE SIGNATURE

Nom, prénom :

Fonction, institution :

Veillez répondre aux questions suivantes concernant le/la candidat(e) en cochant la case correspondante :

a. Etendu de la participation de l'étudiant (entretiens, bilans d'évaluation, rédaction de comptes-rendus, thérapie individuelle ou de groupe, etc)

- 3 = L'étudiant(e) a participé à plusieurs tâches d'un psychologue, la diversité de ces tâches est importante
- 2 = L'étudiant(e) a participé à un nombre suffisant de tâches de psychologue, la diversité de celles-ci est moyenne
- 1 = L'étudiant(e) n'a pas participé à beaucoup de tâches et la diversité de ces tâches étaient réduites
- 0 = L'étudiant(e) n'a pas pu participer à aucune des tâches qui relèvent d'un psychologue (dans ce cas merci de préciser pourquoi)

b. Implication et autonomie de l'étudiant dans les tâches réalisées

- 3 = L'étudiant(e) a été très impliqué(e) ; il a travaillé en étroite collaboration avec le psychologue et a eu des contacts avec différents interlocuteurs sur le terrain (autres professionnels, familles, etc).
- 2 = L'étudiant(e) a été excessivement impliqué(e); trop autonome (peu ou pas de contacts avec le maître de stage) mais avec un succès relatif au niveau son implication.
- 1 = L'étudiant(e) a été peu impliqué dans son travail de terrain et était souvent en difficulté, avec recours régulier à son maître de stage
- 0 = L'étudiant(e) était incapable de s'impliquer sans aide/supervision constante

c. En ce qui concerne le projet professionnel de devenir clinicien

- 3 = L'étudiant(e) manifeste la motivation ET la maturité requises pour être psychologue clinicien
- 2 = L'étudiant(e) manifeste soit la motivation, soit la maturité pour devenir psychologue clinicien
- 1 = L'étudiant(e) a des manques au niveau de sa motivation/maturité, mais a des qualités qui pourraient l'aider à dépasser ces manques
- 0 = Vu sa motivation et/ou maturité manquante(s), l'étudiant(e) n'est pas en mesure de devenir psychologue clinicien en ce moment

d. Attitude de la motivation de l'étudiant

Concernant la motivation de l'étudiant(e) que vous avez pu constater pendant votre collaboration que l'on peut mesurer par divers moyens, (par exemple, le désir de réaliser des lectures supplémentaires, tout travail supplémentaire - stage, recherche, etc).

- 3 = L'étudiant(e) démontre un niveau très élevé de motivation
- 2 = L'étudiant(e) démontre un niveau adéquat de motivation
- 1 = L'étudiant(e) semble manquer un peu de motivation
- 0 = L'étudiant(e) démontre très peu ou pas du tout de motivation

Veillez nous faire part de tout autre commentaire ci-dessous et/ou au recto de cette feuille

Signature et cachet de l'institution.

Etape 2 - Phase d'admissibilité

Le jury procède à l'examen du dossier et de sa qualité. La procédure d'évaluation tiendra particulièrement compte de :

- La qualité de la lettre de motivations et du projet et de sa cohérence avec la formation
- Du niveau académique : la moyenne des notes du cursus d'une façon générale, et aux UE conseillées en particulier
- La qualité des stages et du rapport du stage (se référant au stage de pré-requis)
- La qualité de résumé du mémoire de maîtrise et des éventuels mémoires post-maîtrises, et les avis motivés et détaillés du maître de stage de pré-requis et du directeur du mémoire.
- La cohérence du rapport de stage avec le projet d'intégrer le M2Psychothérapies.

A la suite de cette étape, **La liste des candidats auditionnés sera publiée sur le site web de l'UFR et affichée à l'UFR de psychologie à compter du 2 juillet 2018.**

ATTENTION : LA LISTE DES CANDIDATS AUDITIONNES VAUT CONVOCATION.

Etape 3 - Phase d'admission sur entretien

Les entretiens auront lieu le 5 et 6 juillet 2018.

Les critères d'évaluation sont :

- La qualité et la clarté de l'exposé
- La cohérence de la formation et du parcours envisagé par rapport au projet professionnel
- Les motivations
- Le regard clinique porté sur les expériences de stage

La liste des admis sera publiée sur le site web de l'UFR et affichée à l'UFR de psychologie à compter du 9 juillet 2018.

Dossier de candidature M2Psychothérapies 2018-2019